



# La lettre

## d'Action & Compétence

N° 3 – OCTOBRE 2014

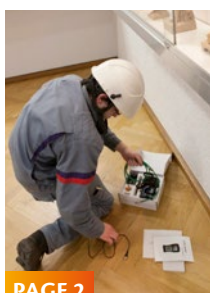
[www.actionetcompetence-alsace.com](http://www.actionetcompetence-alsace.com)  
[info@actionetcompetence-alsace.com](mailto:info@actionetcompetence-alsace.com)



### ÉDITO

### SOMMAIRE

À la suite d'une maladie ou d'un accident, certains salariés risquent de ne pas pouvoir reprendre leur travail. Prévenir le risque de rupture professionnelle en accompagnant en amont l'assuré lorsque le maintien en emploi est compromis du fait de son état de santé constitue une mission prioritaire pour l'Assurance maladie. C'est là un des programmes de travail du service social des Caisses d'assurance retraite et de santé au travail (Carsat).



PAGE 2

**Maintenir un salarié handicapé dans son entreprise, c'est possible !**

La démarche de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) repose sur la précocité des interventions.

Ainsi, l'Assurance maladie a élaboré une offre de service attentionnée portée par les assistantes sociales des Carsat et mobilisant le service médical, le service administratif des CPAM et le service des risques professionnels de la Carsat. Cette offre concerne les différents stades de l'accompagnement de l'assuré depuis la détection du risque et son signalement jusqu'à l'orientation vers un dispositif mis en place par l'Assurance maladie ou ses partenaires externes (Sameth, médecin du travail). En termes de solutions, peuvent être proposés, pendant l'arrêt de travail, la reconnaissance du travailleur handicapé, la visite de préreprise, des aménagements de postes, le contrat de rééducation en entreprises, les actions de formation, les actions de remobilisation... Ce travail de collaboration a permis aux assistantes sociales de la Carsat Alsace Moselle d'accompagner 4 540 assurés en 2013.

Depuis plus d'une quinzaine d'années, le Sameth est l'un de nos partenaires privilégiés. Des signalements réciproques de personnes à accompagner ont lieu, des dossiers sont traités conjointement, et le Sameth participe activement aux cellules locales PDP organisées par l'Assurance maladie tous les mois, pour évoquer les cas «urgents et complexes» de situation de retour à l'emploi et l'octroi d'actions de remobilisation. La PDP\* est un challenge quotidien qui nécessite esprit d'équipe, sens de l'anticipation, bonne endurance... et beaucoup de persévérance. Avec ces qualités-là, nous jouons gagnants. \*PDP : Prévention Désinsertion Professionnelle



PAGE 4

**La semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées**

La lettre d'Action & Compétence

Conception : BAOBAB  
Direction éditoriale : Agnès Gerber  
Création graphique : Fanny Walz / BAOBAB  
Photographies : Stéphane Louis / BAOBAB  
Photo couverture : Torball à Muhouse  
Illustrations : Miré / BAOBAB

**Yves WEBER**, responsable régional du service social de la Carsat Alsace-Moselle

Je crois que voilà de l'aide



### EN BREF

### Les chiffres clés : le maintien dans l'emploi avec le réseau Sameth

Sur le plan national, le réseau Sameth a réalisé un taux de maintien dans l'emploi des personnes handicapées de 89 % en 2013. Plus de 23 000 nouvelles situations prises en charge, 17 167 maintiens réalisés dont 2 177 auprès d'employeurs publics. 41 % des personnes maintenues dans l'emploi ont 50 ans et plus. En Alsace, le Sameth est géré par Action & Compétence. En 2013, le Sameth Alsace a traité 1 120 nouvelles demandes dont 750 prises en charge au titre des services Facilitation et Ingénierie. 606 maintiens dans l'emploi ont été réussis dont 83 % au poste initial et 17 % à un autre poste dans l'entreprise. Le Sameth a mobilisé 935 aides et prestations dont 52 % ont donné lieu à un financement de l'Agefiph.

Action & Compétence  
Au service de la personne handicapée et de l'entreprise



140, rue du Logelbach – Pôle n° 4  
68000 Colmar / Tél. : 03 89 41 88 12

# TÉMOIGNAGE

SYLVIA FENGER, RESPONSABLE

DES RESSOURCES HUMAINES

STÉ SPIE EST



Julien, salarié handicapé chez SPIE Est, avec son tuteur au musée Bartholdi à Colmar (68).

## Maintenir un salarié handicapé dans son entreprise, c'est possible!

### Exemple de bonnes pratiques chez SPIE Est

~  
L'Agefiph propose des aides au maintien dans l'emploi et à l'adaptation des situations de travail en compensation du handicap.

Ces aides sont soumises à condition.

Le Sameth reste l'interlocuteur privilégié de l'employeur pour l'accompagner dans la recherche de solutions.

~

« Le maintien à l'emploi des salariés handicapés est une des priorités de l'Agefiph. À ce titre, elle finance un réseau national de 108 Sameth (service d'appui au maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés), qui sont des prestataires sélectionnés par l'Agefiph, dédiés au maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises des secteurs privé et public. L'expertise du Sameth s'inscrit dans le partenariat local. Au niveau national, plus de 10 000 personnes sont maintenues chaque année dans leur entreprise avec l'aide du Sameth. En région Alsace, Action & Compétence porte le Sameth. Ce service gère un millier de signalements par an et maintient dans l'emploi plus de 600 salariés handicapés. »

**Agnès GERBER,**  
directrice d'Action & Compétence

**Madame FENGER, pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?**

SPIE Est (301 M€ en 2012 et 2 020 collaborateurs) est une filiale du Groupe SPIE, qui propose des services aux entreprises et aux collectivités en génie électrique, climatique, mécanique, maintenance multitechnique et télécoms.

Il s'agit d'une activité technique qui comporte des fonctions opérationnelles sur chantier (monteur, chef d'équipe, conducteur de travaux, technicien...) mais aussi des fonctions sédentaires de support (administratif, ressources humaines, comptabilité/finance, paie...).

**Quels sont les métiers et risques liés à votre activité ?**

Le personnel de chantier représente 75 % de l'effectif total (55 % sur le périmètre Alsace). Nos métiers étant

physiques, ils engendrent certains maux. Parmi les plus fréquents, les problèmes de dos sont récurrents : sciatique, hernie discale, lombalgie... Le personnel de chantier est la population la plus exposée aux accidents du travail et maladies professionnelles. Cela entraîne souvent des dossiers de reconnaissance en qualité de travailleur handicapé afin de les maintenir en poste. Cependant, la population sédentaire n'est pas épargnée pour autant et peut également faire l'objet de handicap dû à de mauvaises postures.

**Quelle est la pyramide des âges de votre entreprise ?**

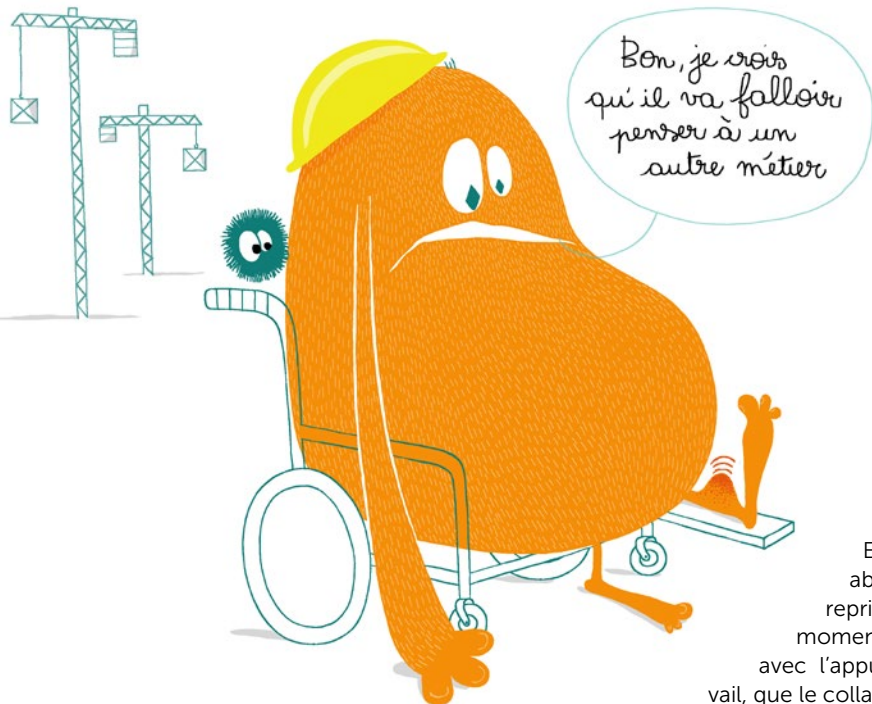
En Alsace, SPIE emploie 500 collaborateurs. La moyenne d'âge dans l'entreprise est supérieure à la moyenne nationale, puisque l'âge moyen dans l'entreprise est de 42 ans pour 39,4 ans au niveau national\*. Cela accentue d'autant plus les problèmes de santé survenus au cours de l'activité professionnelle.

\*Enquêtes et statistiques – Pôle emploi – octobre 2012.

**Comment votre entreprise se mobilise-t-elle autour de la problématique « handicap » ?**

Nous menons des actions de sensibilisation régulières afin de démystifier le handicap et de lever certains préjugés encore bien ancrés. Nous rassurons nos salariés en leur précisant que des aménagements de poste sont possibles, voire des reclassements pour les cas les plus extrêmes.

Ainsi, SPIE organise, par exemple lors de la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, en novembre, des ateliers de sensibilisation (ateliers sensoriels, quizz, BD, newsletter, réunions thématiques, diffusion d'affiches...). D'autres événements sont organisés en dehors de ces



périodes : ainsi, la Journée mondiale de la sécurité, qui a porté sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) ; et SPIE a organisé son premier « mois du handicap national ».

Nous faisons aussi de la prévention ; c'est pourquoi, après une longue absence ou des absences répétées de l'un de nos collaborateurs, un entretien de reprise de poste est systématique pour s'assurer des conditions de reprise du salarié.

#### Avez-vous recours à des aides extérieures ?

Nous connaissons bien les dispositifs existants et n'hésitons pas à faire appel aux organismes comme le Sameth\*, Cap emploi\* ou l'Agefiph\*. Nous entretenons par ailleurs un lien étroit avec le médecin du travail, qui nous conseille sur chaque situation. Le maintien dans l'emploi n'est pas toujours simple. Cependant, nous avons des exemples d'aménagement de poste et de reclassement qui sont de belles réussites et ont vraiment permis aux collaborateurs de se maintenir en poste.

#### Pouvez-vous nous parler d'un cas plus particulier ?

L'un de nos responsables de chantier, à la suite d'une opération impliquant une prothèse totale du genou gauche, ainsi qu'une prothèse partielle au genou droit, a pu être reclassé à un poste sédentaire de gestionnaire de planning.

En effet, après une longue absence, un entretien de reprise a été organisé. À ce moment-là, il a été convenu, avec l'appui du médecin du travail, que le collaborateur en question ne pourrait plus reprendre son poste dans les conditions initiales. Les activités physiques nécessaires à ce métier ainsi que l'exposition aux intempéries n'étaient pas compatibles avec le handicap déclaré. Nous avons donc envisagé un reclassement à un poste sédentaire de gestionnaire de planning à mi-temps, moyennant une formation informatique.

Ce fut une remise en question importante pour le salarié, car l'environnement changeait de manière importante. Cependant, il reste lié aux métiers du terrain car il apporte son expertise sur chantier. De plus, il est très impliqué dans les recrutements des apprentis car c'était déjà une compétence développée dans sa mission précédente. Pour maintenir ce salarié dans l'emploi, nous avons mobilisé l'ensemble de nos partenaires : le Sameth, l'OPCA\*, nos organismes de formation, ainsi que notre service de formation interne. La transition a duré six mois mais cela nous a permis de garder un collaborateur motivé et dévoué.

*Propos recueillis par Christiane CHASSERY, consultante Alther 68-67.*

#### Sameth

Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés – offre de service définie et financée par l'Agefiph. Le Sameth a pour objectif d'intervenir auprès de l'employeur et du médecin du travail, afin de trouver et de mettre en œuvre des solutions visant au maintien dans l'emploi de salariés confrontés à un handicap (suite à un accident du travail, à une maladie professionnelle, à l'aggravation de l'état de santé...). Son action contribue à la lutte contre la désinsertion professionnelle de salariés dits « à risque ».

#### Cap emploi

Cet opérateur conventionné par l'État, l'Agefiph, le Fond public et Pôle Emploi, intervient en faveur de l'insertion et du placement des personnes handicapées ; ce service est géré par l'association Action et Compétence.

#### Agefiph

Association de gestion de fonds pour l'insertion des personnes handicapées.

#### OPCA

Organisme paritaire collecteur agréé.

#### Liens utiles

[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr)  
[www.sameth68-67.com](http://www.sameth68-67.com)

## Une « gamme d'outils (experts et aides financières) » au service du maintien dans l'emploi financé par l'Agefiph

- L'aide financière au maintien dans l'emploi (prescrite par le Sameth).
- Les aides à la compensation du handicap: le recours à des prestataires experts du handicap visuel, auditif, moteur, psychique et mental, le recours à un ergonome pour l'étude préalable à l'aménagement et à l'adaptation des situations de travail, les aides à l'adaptation des situations de travail et à la compensation, l'aide au tutorat, les aides techniques, les aides à la mobilité et la reconnaissance de la lourdeur du handicap.
- Les aides à l'orientation/formation en ayant recours à un spécialiste de l'orientation professionnelle et les aides à la formation.

Le Sameth reste l'interlocuteur privilégié pour mobiliser ces aides.

# La semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées

Du 17 au 21 novembre 2014

*La France a décidé de légiférer le handicap, en instaurant des lois, dont la loi Handicap du 11 février 2005.*

*Si nous balayons les préjugés que nous avons sur le handicap, si nous faisons appel à notre conscience collective, avons-nous besoin de lois pour agir en faveur de l'insertion des personnes handicapées ?*

*Alors, si comme nous vous considérez que le « handicap et l'emploi, c'est normal et c'est possible ! », participez aux actions que nous déployons durant la Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, du 17 au 21 novembre 2014, dans toute la région.*

**Agnès GERBER,**  
directrice d'Action & Compétence

## FORUMS HANDICAP EMPLOI ET ALTERNANCE

**LE 17 NOVEMBRE 2014** à l'espace les Tisserands à Chatenois (67) de 10 h à 17 h.

**LE 19 NOVEMBRE 2014** au Pôle formation de la CCI de Strasbourg (67) de 14 h à 18 h.

**LE 20 NOVEMBRE 2014** à la salle des Catherinettes à Colmar (68) de 13 h 30 à 17 h.

**LE 21 NOVEMBRE 2014** à l'Orientoscope de Mulhouse (68) de 9 h à 13 h.

## CONFÉRENCES À DESTINATION DES EMPLOYEURS ET DES PROFESSIONNELS

**LE 17 NOVEMBRE 2014**

- Au centre hospitalier de **Rouffach** (68) de **17 h 30 à 19 h 30**, « Mieux connaître le handicap psychique pour mieux le gérer en entreprise ».

## VOUS SOUHAITEZ FAIRE AVANCER VOTRE ENTREPRISE ET DÉVELOPPER UNE POLITIQUE EFFICACE EN MATIÈRE DE HANDICAP ?

L'Agefiph vous propose de rejoindre, dès à présent, le « Cercle des Référents Handicap » de votre région, piloté par IMS Alsace. Ce cercle est un réseau d'entreprises dont l'objectif est de travailler ensemble sur des thématiques liées à l'emploi et au handicap, de partager

leurs expériences et pratiques, d'échanger avec des experts.

Pour tous renseignements :  
[vannier@imsentreprendre](mailto:vannier@imsentreprendre)  
ou par téléphone au  
**03.88.32.00.24 / 06.66.54.78.41**



- À la Maison de l'emploi et de la formation d'**Altkirch** (68) de **8 h à 9 h 30**, petit déjeuner débat sur le rappel de la loi Handicap, les aides et acteurs du territoire.

**LE 18 NOVEMBRE 2014**

- Dans l'entreprise **SOCOME** à **Benfeld** (67) de **8 h 30 à 12 h**, « Comment réussir un maintien dans l'emploi » – partage de pratiques.

- À la Maison de l'emploi et de la formation de **Saint-Louis** (68) de **8 h à 9 h 30**, petit déjeuner débat sur le rappel de la loi Handicap et zoom sur l'alternance.

- À l'Art café de **Strasbourg** (67) de **10 h 45 à 14 h**, « Comment développer une politique handicap efficace » – lancement du Cercle référents handicaps Alsace.

**LE 20 NOVEMBRE 2014** À la Maison de l'emploi de **Saverne** (67) de **11 h à 13 h 30**, réunion d'information à destination des employeurs publics sur les contrats aidés.

**LE 21 NOVEMBRE 2014** Dans l'entreprise **SALM** à **Sélestat** (67) de **8 h 30 à 12 h**, « Comment réussir un maintien dans l'emploi » – partage de pratiques.

**LES 21 ET 22 NOVEMBRE 2014** Au CEP **CICAT d'Eckbolsheim** (67) à **8 h 30**, Journée de la conception pour tous – « 48 heures pour concevoir un produit innovant au service de l'accès et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées ».

## RÉUNIONS D'INFORMATION ET ÉVÉNEMENTS À DESTINATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**LE 17 NOVEMBRE 2014** à l'IUR **Clemenceau** de **Strasbourg** (67) de **13 h à 18 h 30**, ENJEU HANDPLOI – Emploi Jeunesse Handicap et Sport.

**LE 18 NOVEMBRE 2014**

- À la Maison de l'emploi d'**Altkirch** (68) à **14 h**, réunion d'information sur les entreprises d'insertion du territoire.

- À la Maison de l'emploi de **Saint-Louis** (68) à **14 h**, réunion d'information à la création/reprise d'entreprise.

**LE 20 NOVEMBRE 2014**

- À la salle des Catherinettes à **Colmar** (68) de **10 h à 12 h**, réunion d'information sur le thème de l'alternance et du handicap.

- Au CEP **CICAT** à **Eckbolsheim** (67) de **9 h à 17 h**, Journée Emploi Handicap – « L'accessibilité au poste de travail ».

**LE 21 NOVEMBRE 2014** au chantier **Ziegelwasser**, rue de Soultz, à **Strasbourg** (67), visite du chantier **PERTUY Construction** – visite des postes de travail.